



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CÉSAR

DES LYCÉENS 2027

MODE D'EMPLOI

LE CÉSAR DES LYCÉENS

P .03

ORGANISATION

CANDIDATER & ÊTRE SÉLECTIONNÉ DANS LE JURY

P .04

VOIR, ÉCHANGER, CHOISIR

P .05

VOTER

P .06

PARTICIPER À LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU CÉSAR DES LYCÉENS

P .07

CALENDRIER

P .08

ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

P .09

CONTACTS

P .11

Cérémonie de remise du César des Lycéens 2026 au film **Dossier 137** de Dominik Moll, 18 mars 2026 à La Sorbonne.



LE CÉSAR DES LYCÉENS

Chaque année, les membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma - appelée aussi Académie des César - distinguent celles et ceux qui leur ont paru les plus remarquables dans les nombreux métiers du cinéma : réalisation, scénario, musique, interprétation, montage, image, costumes, décors, son, effets visuels, etc.

Les César assurent ainsi visibilité, émulation et dynamisme, dans un secteur de la création fondamental pour le rayonnement culturel français en Europe et dans le monde.

Pour fédérer les jeunes générations autour du cinéma français et continuer à en faire un mode d'expression privilégié de leur créativité, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et le ministère en charge de l'Éducation nationale se sont associés en 2019 pour mettre en place le César des Lycéens (seul César décerné par un collège de votants non professionnels et remis en dehors de la Cérémonie des César).

Aux prix prestigieux qui font la renommée des César (Meilleur Film, Meilleure Réalisation, Meilleure Actrice, Meilleur Acteur, etc.) s'ajoute donc désormais le César des Lycéens, distinguant l'un des cinq films nommés dans la catégorie « Meilleur Film ».

Cette action éducative est menée avec le soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) et de l'Entraide du cinéma et des spectacles.

Constitués en jury, les lycéens peuvent ainsi :

- s'engager dans un événement culturel majeur leur permettant d'affirmer un choix réfléchi ;
- se passionner pour la création cinématographique contemporaine française ;
- développer leur esprit critique et leur jugement ;
- partager leur sensibilité cinématographique avec les professionnels et le public.

Le César des Lycéens :

- s'inscrit dans la volonté de sensibiliser le jeune public à l'importance de découvrir l'œuvre cinématographique en salle de cinéma ;
- s'inscrit dans l'engagement des ministères en charge de l'éducation nationale et de la culture en faveur de l'accès de tous les élèves à une éducation artistique et culturelle de qualité ;
- renforce la place du cinéma et de l'éducation à l'image dans la formation des élèves, dont l'importance est rappelée dans le référentiel d'éducation au cinéma et à l'image animée disponible sur Eduscol ;
- enrichit les différents dispositifs d'éducation au cinéma, parmi lesquels Lycéens et apprentis au cinéma, le Prix Jean Renoir des lycéens ou toute autre projection, au sein des établissements et/ou des salles de cinéma.



**LA CÉRÉMONIE DES CÉSAR
RÉCOMPENSE LES TALENTS
ET LES ŒUVRES FRANÇAISES
QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE
CINÉMATOGRAPHIQUE
ÉCOULÉE.**

CANDIDATER & ÊTRE SÉLECTIONNÉ DANS LE JURY

Pour participer avec leur classe au César des Lycéens, les professeurs volontaires devront candidater **avant le 16 octobre à minuit**, depuis l'application ADAGE, accessible sur l'Intranet académique. Toutes les informations sont disponibles sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/3406/cesar-des-lyceens>

Le professeur référent devra remplir un dossier qui pourra être valorisé par :

- l'existence d'un enseignement « cinéma » dans l'établissement ;
- la richesse des projets cinématographiques de l'établissement ;
- le partenariat de l'établissement avec une salle de cinéma ;
- la qualité des installations de projection dans l'établissement.

Toutes les **classes de terminales** générales, technologiques et professionnelles pourront répondre à l'appel à projet. Une attention particulière sera portée aux candidatures des classes de lycées professionnels.

Le ministère de l'Éducation nationale procédera ensuite à la sélection de 3 000 élèves qui constitueront le jury. La liste des classes retenues sera communiquée aux établissements **au plus tard le jeudi 20 novembre 2026**.

**2 517 ÉLÈVES DE TERMINALE
ISSUS DE 113 LYCÉES
GÉNÉRAUX,
TECHNOLOGIQUES ET
PROFESSIONNELS, SITUÉS
DANS 28 ACADÉMIES,
DONT LA GUADELOUPE, LA
MARTINIQUE, LA RÉUNION
ET MAYOTTE, MAIS AUSSI
À ABU DHABI, HONG
KONG, LONDRES, MILAN,
NOUAKCHOTT, QUITO,
SARAJEVO ET TOKYO,
GRÂCE À LA PARTICIPATION
DES ÉTABLISSEMENTS
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ONT PARTICIPÉ AU CÉSAR
DES LYCÉENS 2026.**



VOIR, ÉCHANGER, CHOISIR

Le vendredi 22 janvier 2027, jour de l'Annonce des Nominations 2027, les cinq films en lice pour le César du Meilleur Film seront dévoilés.

Une commission de l'Éducation nationale (Inspection générale et Direction générale de l'enseignement scolaire) visionnera les films. Le cas échéant, elle signalera la présence de certaines images ou propos dans les films pouvant heurter la sensibilité de certains élèves.

Des dossiers pédagogiques à destination des professeurs seront rédigés par des auteurs sous l'égide de cette commission.

À partir de l'annonce des cinq films en lice pour le César du Meilleur Film, les lycéens pourront commencer avec le professeur référent à **visionner ces films, prioritairement dans une salle de cinéma** afin de permettre aux élèves de vivre une expérience collective dans les meilleures conditions possibles. Il appartient aux enseignants de prendre contact avec leur salle de cinéma partenaire pour organiser les projections. En cas de difficulté pour le visionnage en salle de cinéma, une plateforme de visionnage sécurisé de l'Académie des César permet également d'organiser des projections en classe. Sauf exception, les films seront disponibles sur la plateforme de visionnage **au plus tard le lundi 25 janvier 2027**. Les codes d'accès à la plateforme ne seront communiqués qu'à l'enseignant référent (les visionnages en simultané ne sont pas possibles). Pour les projections en salle de cinéma, les exploitants des salles contactent directement les distributeurs. Les films en langue étrangère sont disponibles uniquement en version originale sous-titrée en français.

Le calendrier des visionnages est laissé à l'appréciation des enseignants en accord avec leurs chefs d'établissement. Différents choix peuvent être faits en alternant les genres, les durées, le niveau de difficulté, en regroupant ou non certaines projections.

Le tarif des places de cinéma est fixé à 4 € par élève et accompagnateur (dans la limite de 2 accompagnateurs).

Nouveauté cette année : les places de cinéma étant intégralement prises en charge par l'Entraide du cinéma et des spectacles, les établissements scolaires n'auront aucun règlement à effectuer pour la billetterie (les billets émis restent à 4€). Les places de cinéma seront remboursées aux salles de cinéma, sur facture, directement par l'Entraide du cinéma et des spectacles sur la base du nombre de billets émis à 4€.

Le visionnage des films par les classes se fait sous l'entière responsabilité du professeur référent. Ce dernier est libre de montrer ou de ne pas montrer certains films qu'il jugerait difficilement accessibles à ses élèves. De ce fait, les cinq films éligibles doivent être visionnés par les élèves, sauf décision contraire du professeur référent liée à cette difficulté éventuelle.

À la suite de chaque projection, le professeur organise une séance de discussion et de réflexion afin de permettre aux élèves d'échanger leur point de vue, de partager leur expérience de spectateur, et de défendre leurs goûts. En amont des projections, les élèves doivent notamment être sensibilisés à leur rôle de jurés.

La mobilisation des professionnels du cinéma ou des partenaires culturels des classes est bienvenue pour accompagner les lycéens dans la maturation et l'affirmation de leur choix. À ce titre, des **interventions de professionnels** prises en charge par le CNC seront proposées à tout ou partie des classes participantes.



**LE TARIF DES PLACES
DE CINÉMA EST FIXÉ À 4€
PAR ÉLÈVE ET
ACCOMPAGNATEUR**
(DANS LA LIMITE DE 2 ACCOMPAGNATEURS)

VOTER

Le vote s'effectue à partir d'une plateforme sécurisée, mise à la disposition du professeur référent, par l'Académie des César.

Chaque professeur référent dispose d'un code personnel qui lui permet, en compagnie des élèves, de saisir le nombre de voix attribuées par la classe à chacun des cinq films (chaque élève disposant d'une voix).



© PNVSAAM02 - Ministère de l'Éducation nationale

Cérémonie de remise du César des Lycéens 2026 au film **Dossier 137** de Dominik Moll, 18 mars 2026, à La Sorbonne.



**LE VOTE POUR LE CÉSAR
DES LYCÉENS 2027
SE FERA SUR LES CINQ
FILMS NOMMÉS
PAR LES MEMBRES DE
L'ACADÉMIE DES ARTS ET
TECHNIQUES DU CINÉMA.**

PARTICIPER À LA CÉRÉMONIE DE REMISE DU CÉSAR DES LYCÉENS

Le lauréat du César des Lycéens sera révélé par communiqué de presse le **lundi 1^{er} mars 2027**.

Par la suite, une cérémonie de remise du César au lauréat sera organisée en présence du ministre de l'Éducation nationale, du Président et de la Vice-Présidente de l'Académie des César à Paris le **mercredi 10 mars 2027 à La Sorbonne**.

À cette occasion, sera organisé un échange entre des lycéens et le-la lauréat.e.

La cérémonie sera retransmise en direct et/ou en replay pour permettre à l'ensemble des élèves impliqués de la suivre.

Les frais de déplacement des élèves et de leurs enseignants sont à la charge des établissements scolaires.

Suite à la cérémonie de remise du César des Lycéens, le lauréat pourra être invité, selon ses disponibilités, à participer à des masterclass, autour de ce prix et de son film, vouées à être diffusées plus largement auprès de classes de lycéens étendues au-delà des participants au vote.

Dans le cas d'un accord entre l'établissement et la salle de cinéma partenaire, les lycéens inscrits au César des Lycéens pourront animer eux-mêmes des séances à destination d'autres classes et/ou du grand public.

Cérémonie de remise du César des Lycéens 2026 au film **Dossier 137** de Dominik Moll, 18 mars 2026 à La Sorbonne.



CALENDRIER

 VENDREDI 16 OCTOBRE 2026 À MINUIT :

Clôture des candidatures via l'application ADAGE.
Pour les lycées français à l'étranger, contacter :
cesardeslyceens@education.gouv.fr

 VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 :

Annonce des classes participantes.

 VENDREDI 22 JANVIER 2027 :

Publication des Nominations aux César 2027 incluant l'annonce des 5 films en lice dans la catégorie Meilleur Film et ainsi pour le César des Lycéens.

 DU LUNDI 25 JANVIER AU JEUDI 25 FÉVRIER 2027 (À 12H) :

Visionnage des 5 films en salle de cinéma ; le visionnage est également possible au sein du lycée via la plateforme mise à disposition.

Débats et vote.

 LUNDI 25 JANVIER 2027 :

Publication des dossiers pédagogiques de chaque film sur Eduscol.

 MERCREDI 3 FÉVRIER 2027 :

Ouverture de la plateforme de vote.

 JEUDI 25 FÉVRIER 2027 :

- 12h : clôture du scrutin
- 20h30 : début de la 52^e Cérémonie des César.

 LUNDI 1^{ER} MARS 2027 :

Annonce du 9^e film lauréat du César des Lycéens.

 MERCREDI 10 MARS 2027 :

Cérémonie de remise du César des Lycéens et rencontre-débat avec l'équipe du film lauréat, au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris.

Cérémonie de remise du César des Lycéens 2026 au film **Dossier 137** de Dominik Moll, 18 mars 2026 à La Sorbonne.



**LE RÈGLEMENT DU
CÉSAR DES LYCÉENS
EST DISPONIBLE
SUR LE SITE DÉDIÉ :**

<https://eduscol.education.fr/3406/cesar-des-lyceens>



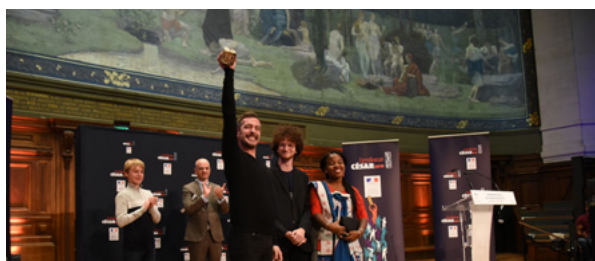
ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Chaque année, une cérémonie à Paris permet à des classes engagées dans cette opération d'échanger avec le-la réalisateur-trice du film lauréat, voire d'autres membres de l'équipe du film lors d'une masterclass retransmise sur la chaîne YouTube du ministère de l'Éducation nationale. Cette cérémonie est l'occasion de remettre le César des Lycéens au lauréat et des donner la parole aux élèves présents.

Les cérémonies se sont déroulées en présence des ministres en charge de l'Éducation nationale, et de la Présidence de l'Académie des César.

Des projections ont été organisées au Grand Rex et certaines années également en région avec une rencontre de l'équipe du film.

©Serge Arnal pour l'Académie des César 2019



CÉSAR DES LYCÉENS 2019

JUSQU'À LA GARDE

(1276 votants)

13 mars : rencontre avec **Xavier Legrand**, réalisateur, et **Thomas Gioria**, acteur. Grand Amphithéâtre de La Sorbonne (600 élèves).

©Léo Guillet - ENS Louis Lumière pour l'Académie des César 2020



CÉSAR DES LYCÉENS 2020

HORS NORMES

(1743 votants)

4 mars : rencontre avec **Éric Toledano** et **Olivier Nakache**, réalisateurs, en présence de Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre chargée des personnes handicapées, des acteurs **Reda Kateb**, **Benjamin Lesieur** et **Bryan Mialoundama**. Ministère de l'Éducation nationale (26 élèves en présentiel, par respect des consignes sanitaires).

©Alexandre Wailon - ENS Louis Lumière pour l'Académie des César 2021



CÉSAR DES LYCÉENS 2021

ADIEU LES CONS

(1531 votants)

19 mai : rencontre avec **Albert Dupontel**, réalisateur. Grand Salon de La Sorbonne (13 élèves en présentiel, par respect des consignes sanitaires).

©Antonia LE PAH - ENS Louis Lumière pour l'Académie des César 2022



CÉSAR DES LYCÉENS 2022

BAC NORD

(1866 votants)

7 mars : rencontre avec **Cédric Jimenez**, réalisateur, et **Hugo Sélignac**, producteur. Grand Amphithéâtre de La Sorbonne (400 élèves).

8 avril : projection-rencontre avec l'équipe du film au Grand Rex.

LES ÉDITIONS DU CÉSAR DES LYCÉENS



©Hugo Geister - ENS Louis Lumière pour
l'Académie des Césars 2023



CÉSAR DES LYCÉENS 2023

LA NUIT DU 12

(1 979 votants)

7 avril : rencontre avec **Dominik Moll**, réalisateur, et l'équipe du film. Grand Amphithéâtre de La Sorbonne (600 élèves) et projection-rencontre avec l'équipe du film au Grand Rex.

12 avril : Projection-rencontre avec l'équipe du film à l'UGC Ciné Cité Lille.



©Philippe Devernay



CÉSAR DES LYCÉENS 2024

JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

(2 286 votants)

20 mars : rencontre avec **Jeanne Herry**, réalisatrice, et l'équipe du film. Grand Amphithéâtre de La Sorbonne (650 élèves) et projection-rencontre avec l'équipe du film au Grand Rex.

4 avril : projection-rencontre avec Jeanne Herry à l'UGC Ciné Cité Lille.



©Héloïse Herry - ENS Louis Lumière pour
l'Académie des Césars 2025



CÉSAR DES LYCÉENS 2025

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

(2 617 votants)

26 mars : rencontre de 740 élèves au Grand Amphithéâtre de La Sorbonne avec les producteurs **Dimitri Rassam** et **Jérôme Seydoux**, les acteurs et actrices **Pierre Niney**, **Anamaria Vartolomei**, **Patrick Mille**, **Julien De Saint Jean**, **Julie de Bona** et **Adèle Simphal**, ainsi que plusieurs membres de l'équipe du film.

Le soir même : le film a été projeté au Grand Rex, devant 2 500 spectateurs.



©PAVASAARD2 -
Ministère de l'Éducation nationale



CÉSAR DES LYCÉENS 2026

DOSSIER 137

(2 517 votants)

18 mars : rencontre de 860 élèves au Grand Amphithéâtre de La Sorbonne avec le réalisateur **Dominik Moll**, les productrices **Caroline Benjo**, **Barbara Letellier**, **Carole Scotta** et la comédienne **Léa Drucker**.

1^{er} avril : projection au Grand Rex.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

110 rue de Grenelle, 75007 Paris
cesardeslyceens@education.gouv.fr
education.gouv.fr



Lycéens 2027

ACADÉMIE DES ARTS
ET TECHNIQUES DU CINÉMA

11 rue de l'Avre, 75015 Paris
info@academie-cinema.org
academie-cinema.org

avec le concours de :



pour toute question :

cesardeslyceens@education.gouv.fr